

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 19 mars 2024 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

Mme Audrey Lussier, M. Alain Jobin et M. Simon Valcourt et M. Yves Guérette, président

Assistent également à la séance:

Benoît Gaudette, directeur incendie
Andrée-Anne Beaugard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures cinquante et un (19h51), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2024-03-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 18 mars 2024
 - 4.2 Dépôt – Lettre planification audit comptable
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Dossier RH – Démission
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Budget : Photo SSI
 - 6.2 Budget : Véhicules – Marche pied
 - 6.3 Budget : Équipement – Plaquette dénombrement
 - 6.4 Budget : Formation – Opérateur d'autopompe
 - 6.5 Don équipement – Cylindre d'air hors service
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
 - 9.1 Correspondance : Défi Aline-Letendre
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
 - 11.1 Rapport mensuel – février 2024
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

2024-03-24

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2024**

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024 et d'en autoriser les signatures.

2024-03-25

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 18 MARS 2024

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 18 mars 2024.

DÉPÔT – LETTRE PLANIFICATION AUDIT COMPTABLE

La secrétaire-trésorière dépose au membre du CA, la lettre qu'elle a reçue de la firme FBL concernant la planification de l'audit comptable.

2024-03-26

DOSSIER RH - DÉMISSION

Considérant la rencontre entre la secrétaire-trésorière, le directeur incendie et l'employé ;

Considérant la lettre de démission remise le 23 février 2024 mentionnant son désir de quitter son emploi au sein de la régie ;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la démission de M. Jeffrey Leblanc;

De remercier M. Jeffrey Leblanc pour le temps accordé au sein de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

2024-03-27

BUDGET : PHOTO SSI

Considérant que la photo de la brigade date de la création de la Régie soit 2017;

Considérant le mouvement de personnel depuis cette photographie;

Considérant les offres de service reçues;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'octroyer le contrat pour la prise de photo du SSI à M. Jean-Simon Hubert photographe pour la somme budgétaire de 675\$.

2024-03-28

BUDGET : VÉHICULES – MARCHE PIED

Considérant les demandes concernant les besoins d'équipement pour les véhicules;

Considérant que cet élément est aussi un enjeu de santé et sécurité au travail;

Considérant que l'achat demandé, avant les taxes applicables, est le suivant soit :

- Confection et installation de marche pied pour chacun des véhicules suivants 550 et 560, pour la somme de 2 350 \$

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'approuver la demande d'achat mentionné à la présente résolution selon la soumission présentée.

2024-03-29

BUDGET : ÉQUIPEMENT

Considérant les demandes concernant les besoins d'équipement soit une nouvelle commande de plaquette de dénombrement SSI;

Considérant la résolution no 2020-12-123 adoptée le 8 décembre 2020 afin de moderniser la table de PC ainsi que les plaquettes de dénombrement;

Considérant que cet élément est aussi un enjeu de santé et sécurité au travail;

Considérant que depuis cette résolution et aux vues des nombreuses interventions, des plaquettes ont été perdues ou même endommagées;

En conséquence, il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité d'autoriser la production d'une nouvelle série de plaquette de dénombrement conforme avec les plaquettes actuelles pour la somme de 896.24\$ avant taxe selon la soumission de SG Design en date du 15 mars 2024.

2024-03-30

BUDGET : FORMATION - OPÉRATEUR D'AUTOPOMPE

Considérant la demande du directeur du service de sécurité incendie concernant l'inscription de 4 candidats pour la formation opérateur d'autopompe;

Considérant que cette formation est admissible au Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiels – Volet 3;

Considérant qu'il est obligatoire de posséder cette accréditation pour opérer une autopompe;

Considérant les démissions dans les dernières années ainsi que les départs à la retraite à prévoir;

En conséquence, il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser l'inscription de quatre (4) candidats à la formation Opérateur d'autopompe selon le prix budgétaire de 6 840\$;

Et d'autoriser la secrétaire-trésorière à compléter les documents.

2024-03-31

DON ÉQUIPEMENT – CYLINDRE D'AIR HORS SERVICE

Considérant que la Régie a des cylindres d'air en composites qui ont ou auront sous peu les 15 ans de vie ;

Considérant que les cylindres à haute pression sont légiféré par Transport Canada et possèdent un numéro de permis et une date de fabrication ;

Considérant qu'actuellement, il n'est pas possible de refaire homologuer le cylindre après ses 15 ans de vie ;

Considérant les demandes reçues pour transformer les cylindres en projet d'art ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser le don à condition que les cylindres soient rendus inutilisables dans sa fonction de base afin d'éviter les incidents.

INFORMATION DU DIRECTEUR

Aucun point

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

CORRESPONDANCE : DÉFI ALINE-LETENDRE

La secrétaire-trésorière informe les membres du conseil et le directeur incendie de la correspondance reçue de la Fondation Aline-Letendre en lien avec le Défi sportif au bénéfice de la Fondation Aline-Letendre.

VARIA :

RETOUR – RÉUNION AGSIQC – 22 FÉVRIER 2024

Le directeur incendie fait un retour sur la soirée ayant eu lieu à la Régie, sur la formation et les invités. Le président demande à la secrétaire-trésorière de partager la présentation PowerPoint aux membres du conseil.

INCENDIE

DÉPÔT – RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2024

Le directeur dépose le rapport mensuel du mois de février 2024 concernant les interventions du service incendie et fait un retour sur celles-ci.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

2024-03-32

LEVÉE DE LA SÉANCE

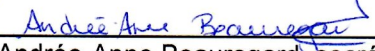
À vingt heures quarante et un (20h41), il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (9 e) jour d'avril 2024.



Yves Guérette, président



Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière